

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNAISE

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Abonnement : 1 an : 25 F — Carte de soutien annuelle : 50 F

69

22^e ANNEE

DEUXIEME SEMESTRE 1988

PRIX : 5 FRANCS

Corentin ANDRÉ du Bureau National à notre Congrès Départemental :

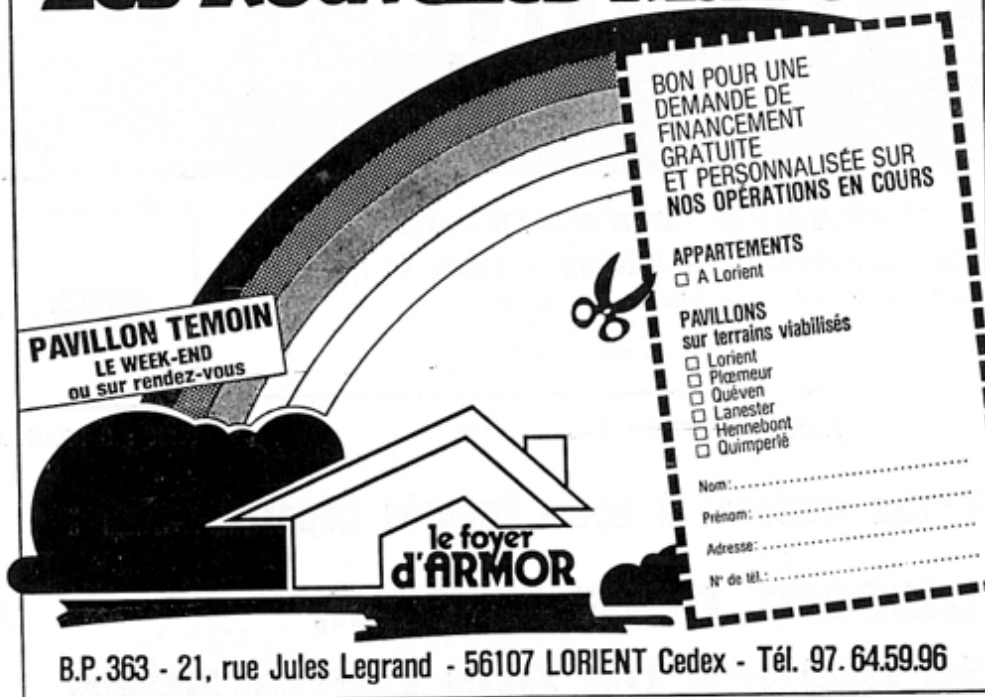
**En agissant pour la paix,
nous sommes dignes de nos camarades
morts dans la Résistance**



Le 4 Septembre à Pluméliau, les délégués des comités locaux du Morbihan ont approuvé les grandes orientations de l'A.N.A.C.R. : pour la Paix, pour la reconnaissance des droits, pour la vérité historique...

Les Nouvelles Maisons

PAVILLON TEMOIN
LE WEEK-END
ou sur rendez-vous



le foyer d'ARMOR

BON POUR UNE
DEMANDE DE
FINANCEMENT
GRATUITE
ET PERSONNALISÉE SUR
NOS OPERATIONS EN COURS

APPARTEMENTS
☐ A Lorient

PAVILLONS
sur terrains viabilisés

☐ Lorient
☐ Ploemeur
☐ Quéven
☐ Lanester
☐ Hennebont
☐ Quimperle

Nom:
Prénom:
Adresse:
N° de tél:

B.P.363 - 21, rue Jules Legrand - 56107 LORIENT Cedex - Tél. 97.64.59.96

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Viandes
de 1^{er} Choix

J. Le Guyader

2, rue Emile-Zola
56600 LANESTER
☎ 97 76 07 75

MERGUEZ
PIZZA MAISON

MEUBLES

S.E. des

Ets G. GUERY

FABRIQUE DE CUISINES
DE MEUBLES TOUS STYLES

Chêne, châtaignier, merisier, orme, etc...

56150 ST-NICOLAS-DES EAUX

☎ 97 51 81 19 - 97 51 95 11

*Des amis nous confient leur publicité
et contribuent à la parution de
« AMI ENTENDS-TU »
devenez leurs clients fidèles.*

Fabrique d'Escaliers Bois :: MENUISERIE

DUCLOS frères

Z. A. de Berné - 56240 PLOUAY - ☎ 97 34 20 06

AGENCE DE VOYAGES

ARMOR TOURISME

19, rue Brémond d'Ars

29130 QUIMPERLE

☎ 98 96 13 77

LICENCE N° 69 025

Pour profiter de votre terrasse toute l'année
et économiser de l'énergie, avez-vous pensé à

LA VÉRANDA

adressez-vous à un ALUMINIER TECHNAL :

S.A.R.L. ANNEZO

MENUISERIE ALUMINIUM

Z.I. Lann-Sévelin 56850 CAUDAN ☎ 97.76.15.33

Spécialiste des fenêtres, baies, double-fenêtres
portes d'entrée, vérandas, volets, portes de garage

DEVIS GRATUIT IMMEDIAT



**LES VINS
"ARCIBIA"**

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

☎ 97.76.04.12

CONGRÈS NATIONAL

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORaux DE LA RÉSISTANCE

AGIR POUR LA PAIX - LE DÉSARMEMENT - LA LIBERTÉ

La délégation du Morbihan qui a participé au congrès était composée de notre président le Docteur Thomas qui était accompagné par Jean Bertho, Armand Guégan, Roger Le Hyaric et Dédé Tanguy.

Les épouses n'ont pas été oubliées par nos amis du Loir et Cher. Elles ont eu l'occasion de participer à une belle excursion, la visite des châteaux de la Loire.

Le congrès de Blois a été réussi dans tous les domaines, tant dans celui du travail des commissions et de l'assemblée générale que dans la qualité de l'environnement. J'ai eu l'honneur de présider une commission, celle de l'action sociale.

Les débats ont porté sur des points précis :

- les droits ;
- les affaires intérieures ;
- la vigilance ;
- la connaissance de la Résistance
- et un appel aux résistants.

Vous pourrez lire le détail de ces points dans le journal "France d'abord".

Je peux vous dire que les décisions prises par les différentes commissions lues par les rapporteurs ou les présidents ont été votées à l'unanimité. Cet assentiment général prouve l'harmonie qui régnait au congrès.

Comme d'habitude, il y avait des délégations étrangères qui sont venues soutenir nos actions (Soviétiques, Bulgares, Italiens et Belges).

LE MOT D'ARMAND GUÉGAN

J'ai été très surpris, tant par l'organisation du congrès que par la qualité des orateurs français mais aussi des Russes, Anglais, Belges et les guérilleros espagnols, qui œuvrent pour la défense des droits des Anciens Résistants et des femmes restées veuves. Près de 1100 congressistes unis dans un esprit de Paix. Un très bon congrès.

VISITE DE LA DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE

Les 25 et 26 octobre, après le congrès, nous avons reçu une délégation composée de Soviétiques, de Bulgares, de Belges. Cette délégation comprend également des membres de l'ANACR de Paris et de l'Yonne.

Quelques-uns d'entre nous, Charles Carnac, Le Hyaric et moi-même, nous les avons fait visiter notre région : Ploermel, Josselin, Pontivy (le maire est venu nous rendre visite au cours du dîner) et après la visite du château nous avons eu un vin d'honneur présidé par le premier adjoint.

A Pontivy, il y avait avec nous nos camarades Guillaume et Uzel.

Mercredi, nous étions à Port-Louis, recueillement au mémorial puis visite du musée - Ensuite Quiberon, Carnac.

Nos camarades étaient hébergés par notre ami Léon Quilleré.

Parmi nos camarades soviétiques, il y avait un maquisard de la Dordogne : capitaine F.F.I., il avait obtenu la croix de guerre et la carte de combattant.

Au cours de nos congrès nous avons le plaisir et la fierté d'accueillir des personnalités qui demandent d'assister à notre mouvement.

A Clermont-Ferrand c'était Jacques Chaban-Delmas, à Blois ce fut le maire, Monsieur Pierre Sudreau, ancien ministre du Général de Gaulle. Monsieur Sudreau nous a reçu d'une manière parfaite dans sa ville et il nous a fait l'honneur d'être souvent présent à la table d'honneur.

En lisant les noms des membres du comité d'honneur, nous constatons avec fierté qu'ils sont peut-être différents dans certains domaines mais qu'il y a un lien solide entre eux et nous, c'est celui du courage pendant la Résistance. C'est aussi accepter le travail accompli par notre mouvement tant sur le plan national qu'international.

Camarades rappelez-vous que les décisions prises au congrès de Vienne (congrès auquel participait un secrétaire général de l'A.N.A.C.R. : Robert Vollet) ont été acceptées par les gouvernements. Pourrait-on souhaiter plus belle récompense pour les délégations aussi différentes qui agissent dans le même sens.

Notre mouvement l'A.N.A.C.R. n'a pas que le seul but de défendre des intérêts matériels et moraux de la Résistance. Il doit s'associer avec courage et obstination à tous ceux qui travaillent de toutes leurs forces, dans le monde entier pour la Paix, la Liberté et le Désarmement.

Ferdinand THOMAS
Président Départemental.

AU CHATEAU DE ROHAN A PONTIVY



Au château de Rohan à Pontivy (de gauche à droite) :

Stoyan STOVANOV, président du comité central des A.C. Bulgares — Marguerite STADANOV, interprète — Général-Commandant Yvon SKRIPAN, de la présidence — Viktor ALEXENDRA, ancien membre de la Résistance Française.

Ceux-ci étaient accompagnés de Philippe LACHAUD du Bureau National, Armand VANVERS, secrétaire du Comité Départemental de Paris, Jacques DIREZ du Conseil National, co-président du Comité départemental de l'Yonne, Charles HOSTE, président du Front de l'Indépendance Belge et président de la Fédération de la Résistance (F.I.A.) - Le chauffeur Clément, membre de la Résistance Française.

16 MARS 1989 : CONCOURS NATIONAL de la RÉSISTANCE et de la DÉPORTATION

La date des épreuves du Concours national de la résistance et de la déportation pour l'année scolaire 1988-1989 a été fixée au jeudi 16 mars 1989.

Ce concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi qu'aux élèves des établissements d'enseignement agricole et des établissements relevant du ministère de la Défense.

Les jurys départementaux détermineront les sujets qui seront soumis aux candidats, dans le cadre du thème unique suivant et en tenant compte du niveau auquel sont parvenus les élèves à la fin du premier et du second cycle.

En quoi les Résistants de la Deuxième Guerre Mondiale ont-ils repris, réanimé la grande tradition patriotique, démocratique et civique, léguée aux générations futures par la Révolution Française ?

De cette tradition, il faut citer quelques traits significatifs.

1) La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789).

Article premier — « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

Article 2 — « Le but de toute organisation politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de

l'homme. Ces droits sont : la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ».

Article 3 — « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ».

II) La Fête de la Fédération (1790).

III) La Marseillaise (1792).

IV) La devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité (1793)

V) La Patrie en danger (1793) et le chant du Départ (1794).

« La République nous appelle.

Sachons vaincre ou sachons mourir.

Un Français doit vivre pour elle.

Pour elle, un Français doit mourir ».

Première catégorie : classes de première et de terminale.
Rédaction d'un devoir individuel en classe - durée : 3 h 30.

Deuxième catégorie : classes de troisième de collège, ensemble des classes de lycée professionnel.
Rédaction d'un devoir individuel en classe - durée : 2 h 30.

Troisième catégorie : classes de troisième de collège et ensemble des classes de lycée professionnel.
Réalisation d'un mémoire collectif portant sur le thème énoncé ci-dessus.

La remise des Prix départementaux aura lieu à SAINT-AVE, le 17 Mai 1989.

INQUIÉTUDE

L'U.F.A.C. exprime l'extrême inquiétude des Anciens Combattants et Victimes de Guerre quant aux risques de nivellement "par le bas" de notre législation et des acquis sociaux en 1992 dans le cadre du "Marché Commun".

« La Commission insiste afin que, à l'aube de 1992 et devant une planification envisagée des actions sociales sur le plan européen, les acquis de la législation française - Sécurité Sociale, avantages vieillesse, O.N.A.C., etc. - soient maintenus aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre comme à TOUS les bénéficiaires ... »



GROUPE "FRANÇAISE MARITIME" COLLECTE DE TOUS PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE

SFM CONCARNEAU	Tél. : 98.97.40.55
SFM LORIENT	Tél. : 97.37.40.73
SFM ST GERMAIN S/ILLE	Tél. : 99.55.20.69
S.A.E. LOCMINÉ	Tél. : 97.60.02.45
SARDA PLOUVARA	Tél. : 96.73.97.59
SALMON ISSE	Tél. : 40.81.60.08
TIMO GUER	Tél. : 97.22.00.01

60 000 A PARIS POUR LES DROITS

60 000 anciens combattants unis, précédés par 8 000 drapeaux, ont manifesté à Paris, sur les Champs-Élysées au mois d'octobre dernier. Avec l'U.F.A.C. Notre ANACR était largement représentée dans ce rassemblement pour la reconnaissance des droits des Anciens Combattants.

Notre journal « France d'Abord » publie les résolutions adoptées au congrès national de Blois à ce sujet.

Voici la résolution de l'UFAC du 8 octobre 1988 sur les droits :

« Constate avec amertume que le projet de budget 1989 des Anciens Combattants ne contient aucune mesure nouvelle et qu'au contraire il est en diminution, près de 3 %, par rapport à celui de 1988.

Ne pouvant accepter que le Gouvernement ait une telle attitude négative envers les anciens combattants et victimes de guerre, exige de lui :

— l'attribution immédiate des deux points indiciaires accordés aux fonctionnaires de catégorie D, à compter du 1er juillet 1987, dans le respect d'une application loyale et correcte du rapport constant.

— En ce qui concerne les anciens Résistants, le dépôt d'un projet de loi ou la prise en considération des propositions de lois réparant les "dénis de justice" et comportant notamment la suppression de toutes les forclusions.

— La reconnaissance officielle de l'état de guerre en Algérie, Maroc et Tunisie, et l'égalité des droits pour les anciens combattants en Afrique du Nord.

— Le règlement du contentieux relatif aux familles des Morts pour la France - majoration des pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants.

— Le rétablissement intégral d'une juste et réelle proportionnalité des pensions d'invalidité. »

Les AGENDAS 1989 sont arrivés. Les sections désirant s'en procurer sont priées de s'adresser à la permanence du Samedi matin ou à M. LE FOLL.

UN CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DYNAMIQUE ET CONSTRUCTIF

La commune de Pluméliau, haut lieu de la Résistance, accueillait notre congrès départemental, le 4 septembre 1988.

La salle des fêtes, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité avait été harmonieusement décorée par Léon Quilleré et son "équipe" avec le concours des employés communaux.

Ce fut un congrès dynamique et constructif suivi avec attention par plus de 200 délégués. Notre ami Mathurin Onno assurait la présidence entouré de Ferdinand Thomas, M. Le Bec, maire, conseiller général, Charles Carnac, Roger Le Hyaric, Célestin Chalmé, Jean Bertho, Etienne Cardiet, Jean Dinahet, André Tanguy, Yves Riou, président de l'ANACR du Finistère, Corentin André représentant le bureau national.

Dans l'assistance, Mmes Simone Le Port, présidente de la FNDIRP, Marie-Louise Kergourlay, secrétaire générale, le Maréchal des Logis Le Gouhir de la brigade de gendarmerie de Baud...

Regrettons l'absence des personnalités civiles et militaires du département et du représentant de l'Office départemental des Anciens Combattants, pourtant invités officiellement.

Soulignons la présence de nombreuses femmes, anciens résistants ou amis de l'ANACR, des élus de Pluméliau, de Bieuzy-les-Eaux...

Mathurin Onno en ouvrant la séance rappelle un fait historique :

« Cette salle des Fêtes où nous sommes aujourd'hui, a été construite sur l'emplacement d'un jardin public, et c'est dans cet endroit, en plein air qu'avait lieu le 14 avril 1944, la cérémonie d'enterrement de nos premiers chefs de Résistance, Jim et Michel tués en combat à La Boulay.

La cérémonie publique était présidée par Henri GILLET, Maire de la commune à cette époque. Plus de 3 000 personnes étaient venus honorer la mémoire de ces deux patriotes.

C'est le Chanoine Joachim DREANIC, recteur de la paroisse qui officiait la messe solennelle.

Tout ceci au nez et à la barbe de l'ennemi.

Une belle démonstration de patriotisme des habitants de Pluméliau, et de la région qui, bravant le danger, étaient venus s'incliner sur la dépouille mortelle de ces deux héros.

Bien entendu cette manifestation n'était pas restée sans écho, et nous l'avons payée cher par la suite. Rappelons la rafle du 27 avril, soit 11 jours plus tard...

44 ans se sont écoulés depuis, mais le souvenir de la Résistance reste toujours aussi vivace, preuve en est puisque nous sommes réunis ici pour l'Assemblée générale de l'A.N.A.C.R. »

A la demande du président, une minute de silence est observée à la mémoire de tous nos disparus.

M. Jean LE BEC, conseiller général, maire de Pluméliau, a ensuite salué les congressistes en termes particulièrement chaleureux.



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL :

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Charles CARNAC, secrétaire départemental, souligne les trois points essentiels de l'activité de l'A.N.A.C.R. :

- La défense de nos droits légitimes ;
- Le souvenir de nos martyrs ;
- Le respect des idéaux pour lesquels nous avons combattu dans la Résistance.

● LES DROITS

"Une prochaine loi devrait en principe améliorer les textes existants, mais soyons vigilants car nous avons été souvent trompés.

"Les forclusions à répétition représentent une lourde injustice. On tend à faire des résistants, des citoyens n'ayant pas les mêmes droits que les autres Français. Les forclusions s'appliquent généralement à des sans-grades, à des gens qui pour la plupart ont, le lendemain de la Libération, rejoint qui, sa ferme où le travail ne manquait pas ; qui, son entreprise ou son usine car rappelons-nous dans quel état l'occupation nazie avait laissé notre pays.

Il a fallu reprendre le travail dans des conditions presque toujours difficiles ; et la reconnaissance de nos droits nous paraissait alors si évidente. D'autre part, beaucoup d'entre-nous n'ont pas pensé se munir de pièces qui auraient prouvé leur action dans la Résistance...

● LE SOUVENIR

Si quelqu'un, un jour, avait l'idée d'organiser une sorte de randonnée du Souvenir, parcourant tout le MORBIHAN à la découverte des lieux, souvent marqués d'une simple pierre, où furent massacrés nos camarades, nul doute qu'il lui faudrait quelques journées pour en définir l'itinéraire, en admettant d'ailleurs qu'il y arrive. Combien de ces humbles monuments sont aujourd'hui disparus ?

C'est pourquoi, ce sont toujours les mêmes qui reviennent.

PENTHIEVRE — Sinistre forteresse battue par les flots (61 martyrs).

LANN-DORDU — Emouvante cérémonie sur l'endroit même où furent exécutés nos frères. Parfaite illustration du poème d'ARAGON ou "CELUI QUI CROYAIT-AU CIEL ET CELUI QUI N'Y CROYAIT PAS" se retrouvent dans la même émotion au cours de la messe en plein air.

KERYACUNFF — Où furent assassinés quatre agents de liaison de l'Etat-Major F.T.P. Suite à une idée de notre Ami Célestin CHALME, le Bureau Départemental envisage d'en faire l'an prochain, la journée de la Femme dans la Résistance.

KERVERNEN — Lieu des combats qui opposèrent les hommes du Commandant JACQUES du 1^{er} Bataillon F.T.P. aux barbares nazis.

Il en est d'autres, BOT-SEGALO par exemple et, bien entendu, le prestigieux site de SAINT-MARCEL.

LE MEMORIAL DE PORT-LOUIS

Le Bureau départemental envisage de donner l'an prochain avec votre concours et celui des autorités civiles et militaires, une solennité identique à celle que nous retrouvons à PENTHIEVRE par exemple.

Nous proposerons la date se rapprochant du jour où furent découverts les cadavres affreusement mutilés de nos 66 camarades.

Soulignons l'importante participation de l'A.N.A.C.R. à la cérémonie de remise des prix du concours de la Résistance, le 18 mai à PORT-LOUIS.

● LE RESPECT DES IDEAUX

...de la Résistance pour lesquels tant de nos camarades ont laissé leur vie.



"Ces principes de liberté et du respect de l'individu foulés aux pieds par les nazis et que certains voudraient remettre en cause.

Le sieur LE PEN par exemple qui s'est scandaleusement approprié le titre glorieux d'une organisation de la Résistance...
... Soyons vigilants !"

● LES AMIS DE L'A.N.A.C.R. ●

Charles CARNAC souligne la nécessité de constituer des sections d'Amis de l'A.N.A.C.R. afin que se perpétue le souvenir. Il rappelle à ce propos la citation d'un professeur d'Ecole Normale :

"Etre AMIS DE L'ANACR c'est œuvrer pour la paix dans le monde, la liberté et l'égalité de tous les hommes, contre le racisme et l'oppression sous toutes leurs formes. C'est être porteur aujourd'hui d'un flambeau que les résistants nous transmettent et que nous devons à notre tour confier à nos enfants afin que les hommes puissent vivre libres et égaux dans un monde en paix."

"Que les hommes puissent vivre libres et égaux dans un monde en paix..." c'est pourquoi à l'ANACR nous avons accueilli avec joie l'important accord réalisé par messieurs REAGAN et GORBATCHEV pour ce qui concerne la limitation des armes nucléaires, cet accord va dans le sens de ce que les anciens combattants du monde entier réclament dans toutes leurs conférences internationales.

Portons bien haut le fanion de l'ANACR dans un esprit de fraternité pour que vive la Résistance."

DATE A RETENIR

Le dimanche 26 Février 1989, salle Jean Vilar, place Delaune à Lanester, assemblée générale de la section Lorient-Lanester. Début des travaux à 9 heures. Soyez nombreux. Inscrivez-vous pour le banquet.

Un car est prévu (aller et retour) par Quéven - Plœmeur - Keryado - Cité Allendé.

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philipe - LANESTER Tél. 97.64.52.54

Congrès Départemental (suite)

LARGE DISCUSSION

Sont notamment intervenus :

— André LE MEITOUR de Carnac sur la reconnaissance des droits et la défense de la Paix.

— René CROUVIZIER de Lorient sur le programme du C.N.R., dont la plupart des points sont encore d'actualité.

— Roger LE HYARIC évoque le projet de loi pour la reconnaissance des droits et lance un appel à la vigilance contre les resurgences des thèses du nazisme.

"Nous sommes concernés par le bi-centenaire de la Révolution Française... La déclaration des droits de l'homme et du citoyen".

Notre président départemental, le Docteur THOMAS, insiste sur la nécessité du renforcement de l'ANACR, seul mouvement de Résistance où l'action pour la reconnaissance des droits est permanente.

"La Résistance est un mouvement révolutionnaire où chacun s'est battu jusqu'au sacrifice suprême pour la Patrie. C'était l'armée de la République..."

Ferdinand THOMAS conclut par un appel à l'action pour la Paix et le Désarmement soulignant l'importance de l'accord Gorbatchev - Reagan.

Le rapport d'activité et le rapport financier présenté par Jean BERTHO sont adoptés à l'unanimité.

CORENTIN ANDRÉ du Bureau National

"En agissant pour la Paix et le désarmement nous sommes dignes de nos camarades morts dans la Résistance."

...déclare d'emblée notre camarade du Bureau National, président départemental des Côtes-du-Nord, qui a remplacé Robert VOLLET indisponible au dernier moment.

"A l'ANACR comme dans la Résistance, nous fondons notre union sur la plate-forme commune que nous défendons."

L'ANACR c'est la tolérance envers ceux qui n'ont pas la même opinion que nous."

Corentin insiste sur le caractère particulier de la Résistance populaire; "le paysan, sa femme qui nous ont aidé étaient des résistants. Le caractère volontaire de l'engagement dans la Résistance doit être reconnu."



Corentin André, Mathurin Onno et M. Le Bec, maire de PLUMELIAU.

A propos des droits, il évoque la dernière audience avec le ministre. Un texte de loi pour la levée définitive des forclusions devrait être déposé.

Du positif : la présence dans la Résistance trois mois avant le 6 juin, soit à partir du 6 mars serait reculée. Le texte prévoit la présence à partir du 1^{er} mai.

Des lacunes : le recrutement des camarades pour la Résistance n'est pas reconnu.

Des camarades qui ont lutté contre le S.T.O. et qui ont été emprisonnés ne bénéficieront pas de la qualité de Résistant.

La stupidité des textes éclate.

André LE MEITOUR cite le cas de camarades tués au combat deux jours après leur engagement.

En conclusion, Corentin André demande à chacun de contribuer au renforcement de l'ANACR.



UNE ASSISTANCE ATTENTIVE ...

VIGILANCE

En pleine période anniversaire du Pogrom que les nazis baptisèrent "Nuit de Cristal", le président du parlement de l'Allemagne Fédérale, dans un discours au Bundestag, a présenté Hitler d'une manière scandaleuse.

"Hitler est celui qui redonna à l'Allemagne la place d'une grande puissance après sa défaite de 1918."

Oubliés les millions de morts dans les camps de concentration, les crimes contre l'humanité commis dans toute l'Europe occupée.

Cette déclaration a soulevé une vague de protestations dans notre pays.

C'est une provocation mais c'est aussi un mensonge. Hitler a conduit son pays au désastre. Le président du Bundestag a certes démissionné de son poste, mais les thèmes antisémites demeurent et nous incitent à la vigilance.

Vigilance, répétons-le, nécessaire quand on sait qu'en R.F.A. les anciens S.S. parquent librement et qu'en France les actes antisémites et racistes sont fréquents.

Jean MABIC.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL (suite)

HOMMAGE A NOS HÉROS



Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, nous défilons jusqu'au monument de la Résistance, face au cimetière de Pluméliau.

A l'initiative du comité local de l'ANACR et de la municipalité, un hommage va être rendu à nos héros ; enfants de la commune ou dirigeants de la Résistance, Jean MOULIN et René CASSIN ; M. Le Bec, maire, conseiller général, en termes très sensibles rappelait les durs et meurtriers combats de la Libération.

"Pluméliau, commune aux six monuments commémoratifs, a voulu aller plus loin en donnant le nom de ses enfants morts pour la liberté à de nouvelles rues afin que le souvenir soit présent au quotidien."

Avant de dévoiler la plaque commémorative, M. Le Bec salue les familles des victimes et remercie Léon Quilleré et l'ANACR pour leur contribution à l'organisation de cette cérémonie.

Puis c'est l'appel émouvant des noms des héros qui figureront désormais dans la cité, rappelant aux générations futures leur sacrifice pour la défense des Libertés et de la Paix.

Roger et Joseph JUSTUM — fils de cultivateurs à Keraudren en Pluméliau. Roger est marié et tient une ferme à Kervre-



haute. Membres du 3^e groupe F.T.P.F. de Pluméliau, ils sont arrêtés le 8 juin 1944 au matin alors qu'ils revenaient de Saint-Nicolas-des-Eaux. Un camion devait les conduire au moulin de Malvoisin au Croisty pour prendre livraison d'armes parachutées pour le Commandant Jean Le Coutaller ; ils sont arrivés trop tard.

Transférés à Pontivy avec Jean-Charles Le Hir, torturés, envoyés à Guéméné qu'ils quittent le 15 juin pour la Citadelle de Port-Louis où ils seront fusillés quelques jours plus tard.

Michel LE BRAS — fils de cultivateurs à Kernaliguen en Pluméliau. Orphelin de père, il aide sa mère à élever ses frères et sœurs. Patriote dans l'âme, il s'engage dans les rangs de l'A.S. (Armée Secrète) sous les ordres du Capitaine Marco, instituteur de l'école publique de Pluméliau.

Dès le débarquement en Normandie, il est sous les ordres du Commandant Bourgoïn. La Bretagne libérée, il s'engage dans la 2^e D.B. du Général Leclerc avec laquelle il effectue la campagne d'Alsace où il tombe en janvier 1945. Décoré de la croix de guerre à titre posthume.

Eugène LE MEZO — ouvrier agricole. A 22 ans il entre au 1^{er} groupe de Saint-Nicolas-des-Eaux en 1943. Ardent patriote, il est volontaire pour tous les coups de mains. Le 8 juin 1944, se rendant avec son groupe à un parachutage au Croisty, à la suite d'un accrochage à 4 heures du matin avec une patrouille allemande, il est blessé, fait prisonnier, torturé, et depuis est porté disparu.

Mathurin LE TUTOUR — fils de commerçant et de facteur. Il entre au groupe F.T.P. de Pluméliau pendant l'hiver 42-43, participe à de nombreux coups de mains contre les troupes ennemies. Il est arrêté lors de la rafle de Pluméliau, le 27 avril 1944, alors qu'il venait d'être nommé au Comité militaire régional. Il est fusillé à Port-Louis à 20 ans au mois de juin suivant.

Eugène MORVAN — fils de commerçant. Très jeune, à 15 ans et demi, Eugène est orphelin de père et de mère, dirige la boucherie familiale et élève ses deux frères et sa sœur. Pendant l'hiver 42-43, avec son frère Hilaire, il formera le 1^{er} groupe F.T.P. de Pluméliau. A 22 ans, il est délégué recruteur pour le secteur. Feront partie de ce groupe : Eugène Le Franger, Jo Culaud, Louis Le Gallic, Mathurin Onno, Jean et Louis Doré.

Il sera arrêté lors de la rafle de Pluméliau le 27 avril 1944 et fusillé au mois de juin suivant à la Citadelle de Port-Louis.

René CASSIN — Apôtre de la paix, né en 1887 à Bayonne. Mobilisé en 1914, il crée l'Union Fédérale des Anciens Combattants. Il est le premier civil à répondre à l'appel du Général de Gaulle en juin 1940. En 1945, il se consacre à l'élaboration de la commission des droits de l'homme, et devient président de la Cour Européenne des droits de l'homme en 1965. René CASSIN a toujours défendu cet "idéal fraternel" de l'homme. Il est inhumé au Panthéon.

Jean MOULIN — Délégué du Général de Gaulle en France occupée, ex-préfet de Chartres, premier président du Conseil National de la Résistance.

C'est à Caluire, le 21 juin 1943, lors d'une réunion de ce comité qu'il est arrêté. Il meurt sous la torture à 44 ans.

Il est lui aussi inhumé au Panthéon.

Congrès Départemental en images

REMISE DE DÉCORATIONS

A l'issue de la cérémonie, deux fidèles adhérents de l'ANACR ont été à l'honneur. (nos photos)

Thérèse LE TROHÈRE a reçu la croix du combattant des mains de Corentin André, cependant que Ferdinand Thomas remettait le diplôme d'honneur à Jean PENGLOAN porte-drapeau de la section de Gourin.

Des délégations se sont rendues sur la tombe de Jacques et Odette DORE et au monument de la Boulaye où Jean et Michel tombèrent les armes à la main.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, notre président a reçu la Médaille de la ville de Pluméliau.



Joyeux et délicieux banquet chez Léon à "LA VALLEE"



Au Monument de Saint-Nicolas-des-Eaux

Reportage, textes et photos : Jean MABIC.

LE NOUVEAU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

BARACH Joseph Bourg de BERNE - 56240 PLOUAY
 BERTHO Jean - 13, Résidence du Rocher, LOMENER - PLEMEUR
 CARDIET Etienne - 10 bis, rue de la Belle Fontaine - LORIENT
 CARGOUET Fernand 9, rue de la Cascade - PONTIVY
 CROUVIZIER René 20, rue Victor-Hugo - LORIENT
 CARNAC Charles 14, rue Claude-Debussy - LORIENT
 CARO Lucien 2, avenue Chenailler - LORIENT
 CHAFFIOTTE Lucien 10, rue du Roch - PRIOL - QUIBERON
 CHALME Célestin 2, rue Pierre-Philippe - LORIENT
 CHALME Pierre Bourg de BERNE - PLOUAY
 CRAVIER Denis Le Resto - BIEUZY-LES-EAUX - BUBRY
 DINAHET Jean Saint-Guen en SAINT-TUGDUAL - LE CROISTY
 HILLION Constant 9, rue de Becherel - PLOUAY
 GARNIEL Pierre SAINT-BIEUZY - PLEMEUR
 GUILLAUME Joseph 22, rue Général Quinivet - PONTIVY
 GUILLEMOTO Edouard 122, rue de Kerdurand - RIANTEC
 GUEGAN Armand 12, rue Gérard de Nerval - LANESTER
 GUILLEVIC PLUVIGNER
 GUILLEMOT Jean 9, Impasse Bob-Gestin - GOURIN
 JAN Robert 10, rue de Beau Soleil - REGUINY - LOCMINE
 JEHANNO Yves 16, route de Vannes - HENNEBONT
 KERVAZO Louis 12, rue Berlioz - PONTIVY
 LAMOUR Léon Coët-la-Croix - HELLEAN - JOSSELINE
 LANDAY Georges BELLE RIVE - PONT-SCORFF
 KERJOANT René Langroix - CAMORS - PLUVIGNER
 JEGO Célestin Ville Culan - BREHAN - ROHAN
 LE BORGNE Henri 8, av. du Président Allende - HENNEBONT
 LE BOURVELLEC Renée 6, rue Gabriel-Fauré - LORIENT
 LE BRETON Désiré - Kereaux en Moustoir-Remungol - LOCMINE
 LE CORRE Joseph 1, rue des Jonquilles - QUIBERON
 LE LAMER Georges 4, Impasse du Kreisker - CARNAC
 LE FOLL Jean 24, rue Capitaine Blayo - LORIENT
 LE ROUZIC Henri Rue du Douet - CARNAC
 CHALME Julien Poulgroix en Inguiniel - PLOUAY

LE GAL André Rue Général de Gaulle - PLOUAY
 LE GUENNEC Ange 15, rue du Port de Pêche - QUIBERON
 LE HYARIC Roger 57, rue Monistrol - LORIENT
 LE JOLY Jean Beauval en Brehan - LOUDEAC - ROHAN
 LE MEITOUR André 5, Chemin du Pouldu - CARNAC
 LE PESSEC Raymond - Route de St-Adrien - St-Barthélémy BAUD
 LE PRIOL Armand Kerblayo - LANGUIDIC
 LE RAY Jean 5, place de la République - LOCMINE
 LE RUYET Amédée Lann-Menhir - LANGUIDIC
 LE SAUX Joseph St-Nicolas-des-Eaux - PLUMELIAU - BAUD
 LE DOUARIN Hubert 14, rue du Noroit - QUIBERON
 LE TROHERE Marie-Thérèse - 35, place de la République AURAY
 LOY Gustave Rue Neuve - PLOUAY
 MABIC Jean Saint-Adrien - PLEMEUR
 MAHE Raymond La Croix du Barach - GUEMENE S/SCORFF
 MELEDO Alexis 16, rue de Saint-Exupéry - LANGUIDIC
 MOREL Louis 23, boulevard Laënnec - LORIENT
 LE PODER Mathurin - Rue du Sacré-Cœur - BERNE - PLOUAY
 ONORATTI Louis Pharmacie - BUBRY
 PENGLOAN Jean Kermoal - GOURIN
 MINGAM Jean 21, rue Hector-Berlioz - HENNEBONT
 PLEMER Jean - Rue N.-D. de Portivy - PORTIVY - ST-PIERRE - Q.
 QUILLERE Léon Auberge de la Vallée - St-Nicolas - BAUD
 RENIMEL Maurice Bellevue en COETQUIDAN - GUER
 ROUSSEAU Emile Rue Flageul - GUER
 TANGUY André 2, bd Maréchal-Joffre - LORIENT
 THOMAS Ferdinand Rue Pont-à-Roche - RIANTEC
 VETEL Joseph PONT-NEUF - GOURIN
 YZIQUEL Joseph 5, rue Neuve - LARMOR-PLAGE

COMMISSION DE CONTROLE

CADORET Guy - LELIEVRE Roger - JONCOURT Jacques
 Port-Drapeau Départemental : GARNIEL Pierre



A PROPOS DE LA FISCALITÉ

Tout ancien combattant marié ou non, âgé de 75 ans, bénéficie d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt (article 2 de la Loi de Finances pour 1988).

I. CONTRIBUABLES CONCERNES

Il s'agit des contribuables mariés soumis à imposition commune dont l'un au moins des conjoints remplit les conditions suivantes :

1) Etre âgé de plus de 75 ans.

Ainsi pour l'imposition des revenus 1987, cette nouvelle disposition concerne les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1913.

2) Etre titulaire :

— soit de la carte du Combattant

— soit d'une pension militaire d'invalidité.

II. PORTEE DE LA MESURE

Lorsque l'un ou les deux époux remplissent les conditions énumérées ci-dessus, les contribuables mariés bénéficient d'une demi-part supplémentaire de quotient familial. Les intéressés ont ainsi droit à deux parts et demie s'ils n'ont pas d'enfant à charge. Bien entendu, s'ils ont des enfants à charge, ce nombre de parts est majoré en conséquence.

Conformément aux termes mêmes du nouveau texte, cette demi-part supplémentaire ne se cumule pas avec les avantages de quotient familial qui sont prévus aux paragraphes 3 et 4 de l'article 195 du C.G.I. en faveur des contribuables mariés invalides.

III. ENTREE EN VIGUEUR

Les dispositions s'appliquent à compter de l'imposition des revenus en 1987.

LE NOUVEAU BUREAU

Comme suite au Congrès Départemental de Pluméliau, le 4 Septembre 1988, le Bureau désigné par le Conseil élu à cette occasion, s'est constitué comme suit :

Présidents d'honneur : Louis MOREL - Jean DINAHET

Président : Ferdinand THOMAS (Riantec)

Vice-Présidents : François ROUAUD (Hennebont)
Léon QUILLERE (Pluméliau)

Secrétaire Général : Charles CARNAC (Lorient)

Secrétaires-Adjoints : Jean LE FOLL (Lorient)
Joseph GUILLAUME (Pontivy)

Trésorier : Jean BERTHO (Etel)

Trésorier-Adjoint : Armand GUEGAN (Lanester)

MEMBRES : Joseph BARACH (Berné), Etienne CARDIET (Lorient), CARO Lucien (Locminé), Célestin CHALME (Lorient), Renée LE BOURVELLEC (Lorient), Roger LE HYARIC (Lorient), Mathieu JEHANNO (Hennebont), André TANGUY (Lorient).

Responsable à la Permanence : Renée LE BOURVELLEC

Délégué aux Droits : Célestin CHALME

UNE PERMANENCE DE L'A.N.A.C.R. A LANESTER

A partir du 1^{er} janvier 1989, une permanence sera assurée les premier et troisième mardis de chaque mois, de 9 heures à 11 heures, pour recevoir les adhérents, au Centre Alpha de Lanester.

CARTES D'AMIS

Le Conseil d'administration lance un appel pour que les cotisations soient réglées dans le premier trimestre de chaque année, afin de faciliter le travail du bureau.

Nous attirons votre attention sur l'importance du placement des cartes d'Amis pour que nos jeunes se souviennent et perpétuent le souvenir de la Résistance.

SUCCÈS DES CONCOURS DE BOULES

Les concours de boules des 10 et 11 septembre organisés par l'ANACR Lorient-Lanester ont remporté un grand succès. Bénéfice net : 4 000 Francs. Le superbe challenge offert par notre Ami Etienne Cardiet, est revenu à la Boule Lorientaise par 29 points à 20 pour la Boule Lanestérienne qui promet de prendre sa revanche l'année prochaine. Il y avait des prix spéciaux pour les membres de l'association.

Soyez plus nombreux l'an prochain !

A PLOUAY

Pour la première fois, les sections UF et ANACR se sont associées pour organiser un concours de pétanque le 14 juillet. Ce fut un succès ; 42 équipes étaient en compétition.

Une coupe était offerte par notre ami Gustave Loy, président de la Section UFAC. Nous le remercions vivement.

CROIX DU COMBATTANT

Lors d'une cérémonie commémorative, deux adhérents de l'ANACR, section de Plouay, ont été décorés de la croix du combattant.

Jean HELLEBERT, ancien du 7^e Bataillon F.F.I., et André LE GALL, ancien du 6^e Bataillon F.T.P.F.

Nos félicitations !



Préservatrice Foncière

Toutes Assurances

Cabinet OGER

10, avenue de la Libération
56700 HENNEBONT

LE ROLE IMPORTANT DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

On ne rappellera jamais assez le rôle important des femmes dans la Résistance. Chaque année, nous leur rendons un émouvant hommage au cours de la cérémonie de Kériacunff en Bubry.

Lors de notre congrès départemental à Pluméliau, Corentin André, du Bureau National de l'ANACR a remis la croix du combattant volontaire de la guerre 39/45 à une vaillante résistante, fidèle adhérente de l'ANACR, pour laquelle elle déploie une grande activité. Thérèse LE TROHERE est en effet présidente de la section de Carnac.

Agente de liaison, infirmière, notre amie Thérèse a participé à de nombreuses actions. Dès les premières heures de l'occupation, toute sa famille prend position contre les Allemands. L'un de ses trois frères est mort en déportation.

Elle nous raconte quelques épisodes de son activité clandestine.

"En 1943, j'ai suivi des cours d'infirmière à l'hôpital de Pontivy pour pouvoir soigner les combattants de la Résistance.

Après Saint-Marcel, je me suis dirigée vers le maquis de Ty-Glass. Le soir de mon arrivée nous avons réceptionné un parachutage. J'étais présente et j'ai eu l'occasion de mettre en pratique mes leçons d'infirmière.

Lorsque la compagnie Alexandre a été armée, j'ai été affectée à ce groupe.

Tous les jours j'accomplissais des missions de renseignements et de liaison. Ma plus grande peur ? ...Le soir du 18 juillet 1944, je revenais de Cléguerec porteuse d'un message. A mon arrivée à l'entrée du village, j'aperçois des soldats allemands. Je m'enfuis sans être vue, je saute un talus, traverse un champ, et ce n'est que le lendemain que je peux rejoindre le P.C. de ma compagnie."

"Une autre fois, en compagnie d'une autre agente de liaison, nous avons été arrêtées par une patrouille allemande sur la route de Séglien. Les sacs de nos vélos ne sont pas fouillés, heureusement car elles contenaient des lettres de nos amis parachutistes. Nous avons eu chaud et... quelle frayeur !..."

"...Plus tard, j'ai soigné un maquisard atteint d'une balle de mitraillette à l'épaule.

Le 27 juillet, nouveau parachutage et encore des missions...

J'ai "fait" le front de Nostang pendant 22 jours et celui de la Vilaine 40 jours. Ensuite je suis rentrée chez mon père."

Ce récit de notre amie Thérèse est loin d'être complet, mais il reflète avec suffisamment de clarté le rôle important joué par les agentes de liaison, dans le dangereux combat pour la reconquête de nos libertés.

Nous y reviendrons.

Jean MABIC.



Thérèse LE TROHERE décorée par Corentin ANDRE.

CÉRÉMONIES A "LA PIE"

Une délégation de l'ANACR du Morbihan conduite par Renée Le Bourvellec, a participé à la cérémonie commémorative à LA PIE en PAULE dans les Côtes-du-Nord.

Le monument élevé en ce lieu rappelle le souvenir et le sacrifice de 130 résistants de la région tombés dans les combats de la Libération.

A l'issue de la cérémonie une délégation se rendait au cimetière de Locarn déposer une gerbe sur la tombe du caporal parachutiste Meunier mortellement blessé au cours du parachutage du 9 juin 1944.

Autre cérémonie à La Pie, celle organisée par l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île de France, le 9 août dernier. Charles Carnac et Jean Mabic représentaient l'ANACR. (Sur notre photo, en compagnie d'Yves Riou, président départemental de l'ANACR du Finistère.)

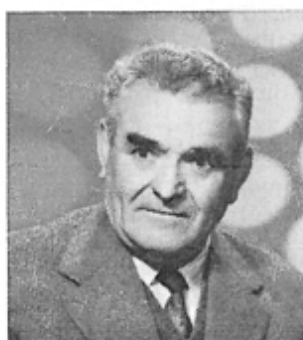


LE CRÉMATORIUM DE CARHAIX

Notre camarade Y. RIOU, président de la section du Finistère de l'ANACR, maire-adjoint de CARHAIX PLOUGUER et cheville ouvrière de cette réalisation, nous fait savoir que le Crématorium de CARHAIX est opérationnel depuis le 12/9/88.

Ce sera le premier équipement du genre dans l'Ouest et il est appelé, en raison de la position centrale de CARHAIX, à rendre de précieux services à ceux qui, de plus en plus nombreux, optent pour ce mode de funérailles.

Tous renseignements peuvent être obtenus en écrivant à l'association "LA TERRE AUX VIVANTS" - MAIRIE 29270 CARHAIX PLOUGUER - Tél. 98 93 00 13..



SAINT-TUGDUAL

La Section de l'ANACR a perdu un ami fidèle, Lucien CROIZER, ancien de Libé Nord, du 5^e bataillon Le Coutaller. Il fut également un bon armurier des F.T.P.F. dans la région.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Pierre COURTET de Lorient

Notre camarade Pierre Courtet, fidèle adhérent de l'ANACR, est décédé à l'âge de 84 ans.

Ancien commerçant dans le quartier de Kermélo à Lorient, il était très connu et estimé de tous.

Retraité de la gendarmerie, Pierre Courtet, combattant volontaire de la guerre 1939-1945, a participé à l'action de la Résistance dans notre département.

Il était titulaire de la Médaille militaire et de la Croix du Combattant.

A sa famille, l'ANACR présente ses sincères condoléances.

KERVERNEN : Grand combat dans la lutte libératrice de la Bretagne

Un nom, un grand nom breton, que tout le monde connaît : Kervenn ! Un nom qui a fait son chemin et qui est synonyme de sacrifice, de sang généreusement versé pour libérer notre Patrie.

On est aux environs du 14 juillet 1944. Les troupes de la compagnie Bernard, matricule 1052, s'affairent et vaquent comme d'habitude à leurs occupations.

Dans ce coin de Kervenn, deux fermes, nichées l'une et l'autre dans la verdure, servent de P.C. à la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon de F.T.P.F. Une section de partisans assure la sécurité de la place.

Plus bas, deux autres sections sont cantonnées dans les villages de Kergant et de Kerhulé.

C'est un véritable petit camp retranché naturel qui abrite nos valeureux gars.

Le 13 juillet au soir, le capitaine Bernard, commandant la compagnie, suivant les ordres reçus, quitta le camp avec une quarantaine de soldats prélevés dans chacune des sections pour aller assurer la bonne marche d'un parachutage.

La responsabilité du camp, en l'absence de son chef, incombait au lieutenant Claude, son adjoint. C'est ainsi que le lieutenant Claude prit toutes les dispositions nécessaires pour assurer, comme d'habitude, ce soir-là, la sécurité du retranchement. Hélas, cette sécurité ne devait être qu'éphémère, et, cette nuit même, elle ne tarda pas à être troublée.

Faisant une ronde, lors de la nuit, à 2 h 30, l'adjudant de sécurité Georges, passant à la 3^e section, cantonnée à Kergant, fut avisé par l'adjudant-chef Gustave, chef de section, qu'une sentinelle avait entendu un bruit de pas dans un petit sentier attenant au village. Quelque temps auparavant, ce sous-officier avait fait effectuer plusieurs patrouilles aux environs pour essayer d'identifier le bruit, mais celles-ci s'avérèrent vaines.

Passant, par la suite, à la 2^e section, cantonnée à Kervenn, l'adjudant Georges ne remarqua rien d'anormal, toutes les sentinelles étaient à leur poste.

PREMIER COUP DE FEU

L'aube commençait à poindre, la fraîcheur du matin se faisait déjà sentir sur tous les membres engourdis par le sommeil, la nature semblait se réveiller, quand, tout à coup, en rentrant de sa tournée, le sous-officier de sécurité Georges put entendre le bruit sec et cinglant d'un coup de feu dans le lointain ; 5 heures venaient de sonner.

A peine alerté par ce bruit, une vive fusillade retentit de toute part ; les sentinelles F.T.P.F., attaquées, ripostaient vivement ; l'ennemi attaquait le camp, il fallait se défendre.

La bataille fit aussitôt rage, principalement du côté des 2^e et 3^e sections, c'est-à-dire à Kergant et Kervenn. Une profonde infiltration allemande s'amorça dès le début de la lutte.

Nos gars résistèrent farouchement, en employant leurs faibles moyens. Les Allemands jouèrent aussitôt la démoralisation, appuyant leurs attaques par des tirs de mortiers et de mitrailleuses à balles incendiaires et dum-dum.

Simultanément, les 2^e et 3^e sections arrivèrent à décrocher, tant bien que mal, pour se replier sur une deuxième ligne de résistance, passant aux abords immédiats de l'arrière des bâtiments habités.

Les Allemands, prévoyant un tel repli, attaquèrent alors de toute part pour essayer de désarticuler notre système défensif, le point de convergence de leurs attaques étant l'intérieur et le centre même du camp.

La 1^{re} section, s'étant regroupée, décida de se porter en avant, au secours des 2^e et 3^e sections en difficultés, mais ce mouvement ne put se traduire en fait, car immédiatement de vives fusillades leur apprirent qu'ils étaient eux-mêmes encerclés.

La situation générale de nos unités s'aggravait, leur état empirait de minute en minute, une décision rapidement prise pouvait seule mettre fin à cette pénible situation.

LE CERCLE DE FEU EST BRISE

La décision fut prise par la 1^{re} section. C'est ainsi que celle-ci décida de briser le cercle de feu qui l'entourait, elle se lança en avant et réussit, en trouvant un point faible, à franchir la ceinture qui l'étouffait.

Aussitôt le cercle franchit, une fois regroupée, la 1^{re} section revenant à la charge, amorça une manœuvre de diversion sur le revers des troupes ennemies pour permettre aux 2^e et 3^e sections de profiter d'un moment de trouble de l'adversaire pour se dégager aussitôt.

La brillante manœuvre ne réussit qu'à demi, car les moyens employés étaient bien restreints. La 1^{re} section attira quand même l'attention de l'ennemi, qui crut avoir affaire à des forces très importantes, et fut, de ce fait, obligé de relâcher son étreinte sur les 2^e et 3^e sections, qui profitèrent aussitôt de l'occasion pour mieux s'organiser sur leurs positions.

Il était environ 8 heures du matin, et la population aperçut très bien les fusées vertes que les Allemands lançaient pour demander du renfort.

Une heure après, les renforts ennemis arrivèrent simultanément de Baud et de Melrand et, avec le gros des effectifs allemands, attaquèrent violemment, mais furent une nouvelle fois repoussés.

Loin du lieu de la bataille, sur le terrain de parachutage, le capitaine Bernard, en compagnie de sa section, entendit très bien le bruit de la fusillade et revint, en toute hâte, avec ses hommes vers Kervenn.

Ayant réussi à déterminer les positions de l'ennemi, Bernard, attaqua vers 11 heures, entre Halifat et Port-Arthur.

Sa section, rencontrant un convoi de plusieurs camions, venant en renfort, sur la route de Baud à Pontivy, l'ennemi fut mitraillé et obligé de rebrousser chemin, après avoir subi de lourdes pertes.

Pendant toute cette bataille, les liaisons fonctionnaient tout de même, le Comité militaire régional était avisé de la situation. C'est ainsi que la compagnie "Marseillaise", 2^e compagnie du 1^{er} bataillon, commandée par le capitaine Albert, occupait tous les passages du Blavet (écluses et barrages).

Cette mission fut réalisée en un temps record, et l'ennemi attaqué d'un côté par la 1^{re} section, de l'autre côté, sur la route de Pontivy, entre Port-Arthur et Halifat, puis menacé par les attaques venant du Blavet (la "Marseillaise" portant ses coups en avant des écluses), perdit momentanément l'initiative de la bataille et manifesta un certain flottement.

N'arrivant pas à briser la résistance de nos vaillants soldats, il eut encore recours à l'emploi de fusées vertes pour demander de nouveaux renforts.

Les attaques des différentes unités F.T.P.F., se multipliant sans cesse et allant toujours en s'accroissant, arrivèrent à obtenir une efficacité de rupture telle que celle-ci, entièrement réalisée, vers les 16 heures, par une brèche faite dans le dispositif de la Wehrmacht, put être exploitée à fond.

Les unités F.T.P.F. se trouvant entièrement dégagées de l'état qui les ensermait, purent, sous la protection de la "Marseillaise", passer le Blavet et se diriger sur le point de repli, au travers des Landes de Bleuzy et des forêts de Quistinic.

Pendant toute la durée de la bataille, les habitants des villages avoisinants avaient fermé leurs volets.

La bataille de Kervenn, pour les F.T.P.F., était pratiquement terminée.

Hélas, pour les bandits hitlériens, elle ne l'était pas encore.

La rage de l'ennemi allait maintenant se retourner sur la population civile.

La ferme de Kervenn fut entièrement incendiée, ainsi que celle de Kergant.

La bête nazie signait son crime.

Une trentaine de nos meilleurs soldats furent tués sur place en combat, tandis qu'une trentaine, sans armes, faits prisonniers, furent, après avoir été torturés odieusement à Locminé, assassinés à Kergist et Colpo.

Les pertes allemandes, très élevées, ne purent être évaluées exactement, les nazis ayant interdit à la Croix-Rouge de pénétrer sur le terrain. Malgré cela, on peut estimer le chiffre minimum des pertes ennemies à 130.

Lorsque les Compagnies de Cavalerie traversèrent le bourg pour rentrer à leur casernement, après la bataille, on constata qu'un bon quart de l'effectif avait disparu !

La bataille de Kervenn peut être considérée comme un grand combat dans la lutte libératrice de la Bretagne.

Gloire à ces Héros Morbihannais, ils ont bien mérité de la Patrie.

Témoignages sur la bataille du 14 Juillet

Le camp de Kervennan fut encerclé par environ 2 000 Allemands. Nos amis Jo Le Saux et Richard, qui se trouvaient, avec d'autres camarades, aux environs de Kergant, nous racontent qu'ils ont vu les Allemands s'entre-tuer, si tant est qu'on peut tuer un mort ; certains sautant un talus et apercevant des hommes, croyaient avoir affaire à des Résistants. Il s'agissait en fait d'Allemands morts. Ailleurs, un groupe de sept ou huit hommes discutait, alors qu'ils étaient cachés sous les feuilles de pommes de terre, dans les sillons. Soudain un tir de mortier, et... boum ! un obus au milieu : tous morts.

ÇA TIRAIT DE TOUS LES CÔTÉS

Notre camarade Paul Morvan, encerclé à Kervennan, nous dit aussi : "Sans Karl et le lieutenant Georges (devenu le colonel Marcel GUYADER) nous ne serions jamais sortis. Nous étions un groupe d'une dizaine et ça tirait de tous les côtés. Karl avait beau dire d'écouter ses conseils, mais nous étions sceptiques, les conseils venant d'un Allemand, même s'il avait déserté la Wehrmacht. Pouvaient-ils deviner ce qu'il allait faire soudain !

Mais voici que deux camarades tombent : les Allemands perchés dans les arbres tiraient sur tout ce qui bougeait. Alors l'un de nous dit à Karl : "Nous te suivons, nous te faisons confiance". Karl prit le fusil d'un des deux jeunes qui venaient de tomber et dit : "Faites ce que je vous dis, nous allons sortir d'ici... Ce qui fut fait, mais pas sans mal. Il convient de dire que Karl comprenait parfaitement les ordres donnés à haute voix par l'ennemi et ainsi pouvait devancer l'offensive préparée en organisant une offensive de nos forces avant que l'ennemi ait eu le temps de prendre position."

...

Devant la chapelle du Cloître (elle n'existe plus) un groupe de patriotes est gardé par un soldat allemand, ils ont été faits prisonniers à Kervennan, parmi eux un tout jeune, qu'on appelait "Mousse", dit à un de ses camarades : "Pousse-moi la pierre que tu as aux pieds, doucement, tout doucement", l'autre s'exécute puis au moment où le soldat allemand qui faisait le va-et-vient, mitraille à la main, tourne le dos, "Mousse" saisit la pierre et la jette derrière le talus tout proche. L'Allemand sur ses gardes, entend le bruit, court vers l'endroit. "Mousse" s'enfuit dans le sens opposé, le boche se retourne, lui tire dessus, mais "Mousse" a déjà sauté un talus et court, il est sauvé. Malheureusement, les autres camarades sont restés là.

...

Les prisonniers sont gardés à Port-Arthur, dans le petit champ, à gauche en allant vers le bourg, au pignon de la maison. Parmi eux, un jeune charcutier de Sourn. Conduits à Pontivy, puis à Locminé ils vont être fusillés à Colpo.

En route, le camion qui les conduit au supplice tombe en panne. Lorsqu'il repart le jour est tombé. Le chef allemand décide alors d'exécuter les prisonniers d'une balle de revolver dans la nuque, par crainte de les rater au fusil ou à la mitraille.

C'est ainsi que notre jeune gars du Sourn se réveille le lendemain matin, dans la fraîcheur de la nuit, au milieu de ses camarades morts, avec une balle dans la tête. Il a mal, mais celui qui était chargé de son exécution a manqué son coup... Il tâte sa tête, il a un trou sous l'œil, un autre derrière la tête. Le sang s'est coagulé, mais il en a perdu une certaine quantité. Il cherche à secouer ses camarades, mais aucun ne bouge, alors il se décide à faire un effort supplémentaire pour

quitter les lieux. Un cultivateur, levé tôt, l'aperçoit, titubant. Il le conduit chez lui et fait appeler un médecin : il est sauvé !

Quelques jours plus tard c'est la libération. Il est sur pied. Sa blessure lui fait encore un peu mal, il ne pense qu'à faire payer aux boches tous leurs crimes : il s'engage pour la durée de la guerre. Il est sur le front de Brest, avec l'armée Patton. Un jour il va en patrouille, dans une jeep, avec des Américains. Soudain un bruit formidable : ils viennent de sauter sur une mine anti-char. On ne retrouvera de l'équipage de la jeep que des lambeaux.

LA RÉSISTANCE UNIE

Le jour de la libération, le 4 août, dans l'après-midi, alors qu'on avait attaché le drapeau au bras de Marianne, sur le monument aux morts de 14-18, devant le monument, les habitants ont pu voir le recteur et l'instituteur laïc chanter "La Marseillaise". Quel moment magnifique ! Il y avait aussi une compagnie A.S. commandée par le capitaine Marco, instituteur public à Pluméliau. La Croix Rouge locale était pratiquement composée des gars de l'A.S., ce qui permettait des déplacements plus faciles, en renseignements, transports d'armes, etc.

Cette situation leur permettait de passer partout, si bien que lors de la bataille de Kervennan ce sont les volontaires de la Croix Rouge, locale, qui iront, sous les yeux des Allemands, relever les corps des Résistants tués dans le combat du 14 juillet.

Ainsi les résistants relevant leurs frères de combat et passant, avec les morts, devant l'Etat-Major allemand, installé à Port-Arthur, purent-ils, une fois de plus, tromper leur vigilance, bien qu'à chaque voyage du car le nombre des morts était compté.

C'est ainsi qu'ils réussirent le tour de force suivant, malgré le ratissage serré des nazis. Le parachutiste "Mousse" était blessé au pied par balle. Il avait passé une bonne partie de la journée dans un chêne creux. Mais voici que les gars de la Croix Rouge viennent relever des Résistants, tués tout près du lieu où il se trouve. Ceux-ci le mettent dans le car, parmi les morts, mais en ayant, au préalable, eu la précaution de lui barbouiller le visage et les mains du sang de ses camarades et en lui recommandant de ne pas bouger en passant devant les Allemands quand ils compteraient le nombre de corps. C'est ainsi que "Mousse" fut sauvé. Par la suite, il fut soigné et logé chez Jean Moisan.

Parmi les principaux membres résistants de la Croix Rouge il y avait : Edouard Rivière, Désiré Le Métayer, André Cadoux, Michel Le Bras, Pierrot Le Métayer, Jean Moisan, Laurent Onno, Yvon Rio, Lucien Duclos.

A la Libération, cette compagnie A.S. (capitaine Marco) se battra sur le front de Lorient. Elle libérera Erdevén. La presse annoncera dans le journal "Le Morbihan Libéré" : "Pour la première fois, en Bretagne, un détachement blindé F.F.I. a fait son apparition dans la bataille." Ce détachement a occupé Erdevén tuant 65 Allemands et faisant 140 prisonniers.

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFÉ - RESTAURANT - BAR

CONFORT TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 97.51.81.04

Boucherie - Charcuterie
Volailles - Traiteur

**André
Bourban**

115, rue Jean-Jaurès
LANESTER
Tél. 97.76.10.38

S. A. R. L.

LOY & C^{ie}

MENUISERIE : BOIS - P. V. C.
CHARPENTE - ESCALIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

14, rue Neuve - 56240 PLOUAY
☎ 97.33.32.85

SOLORPEC

ISOLATION THERMIQUE

10, boulevard J.-P. Calloch - 56100 LORIENT

PEINTURE BATIMENTS
MARINE ET INDUSTRIES
ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES

☎ 97 37 23 45



aux ateliers du meuble
Les Spécialistes du Meuble de Style

4 et 6, rue Maréchal Foch - LORIENT - Tél. 97.21.04.41



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :
BP 52, Route de Lorient,
56302 Pontivy cedex
Tél. '97' 25 06 30.
Télex : Onno Ptivy 730 959 +



Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

*Les
Plus Belles
Fleurs*
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

**VENTE ET REPARATIONS DE PNEUS
TOUTES MARQUES**
NEUFS - OCCASIONS - RECHAPES
en Tourisme - Poids lourds - Agraire
Dépannage à domicile

JUBIN PNEUS

Z.I. de Kérandré **56700 HENNEBONT**
☎ 97 36 16 88

BATTERIES Réglage Train Avant
— Ouvert du lundi au samedi inclus —

**NOUS
PARTICIPONS A L'ANIMATION
ET AU DÉVELOPPEMENT
DU MORBIHAN**

**CA CRÉDIT AGRICOLE
DU MORBIHAN**

Le bon sens en action

à LANESTER

Avenue François-Billoux - ☎ 97.76.11.05

156, rue Jean-Jaurès - ☎ 97.76.16.19

à CAUDAN

31, rue du Muguet - ☎ 97.05.72.11

CHAUFFAGE - SERVICE

Entretien - Rénovation de chaufferie - Livraison de fuel et lubrifiants

Éts LE TEUFF et Fils

56850 CAUDAN - Tél. 97.76.00.97

OPTIQUE

PROST-DREUMONT

"LES FRERES LISSAC"
PROTHESES OCULAIRES
Baromètres - Jumelles

8, rue de Turenne **LORIENT**
(le long de l'Eglise Saint-Louis)
Téléphone 97 21 07 79

AVANTAGES SUR PRESENTATION DE LA CARTE ANACR

Pour tous vos imprimés ...

imprimerie

louis gautier

54, rue Jean-Jaurès, **LANESTER** ☎ 97.76.16.20

NOCES - SOIREES - REVEILLONS ...

BAL A JO

Salle HELLEGOUARCH

(300 PERSONNES)

3, rue F.-Le Bail **56850 CAUDAN** ☎ 97 05 70 22
— REPAS OUVRIERS - OUVERT TOUS LES JOURS —

gan

gan

Hubert BRISSON

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

— GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES —

34, rue Carnot - **LORIENT**

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE
RETRAITES - RISQUES DIVERS**